

DÉCLARATION DE TRANSPARENCE FINANCIÈRE

En application de l'article 76 du règlement intérieur, les élus du Conseil régional Occitanie remplissent chaque année une déclaration de transparence indiquant les moyens financiers, matériels et humains reçus dans le cadre de leur mandat électif. Les informations qui y sont portées sont rendues publiques sur le site officiel laregion.fr

**Le présent document est à vérifier, compléter et à retourner signé
auprès de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

**Direction des Affaires juridiques, de la Commande Publique et des Assemblées
/ Direction adjointe des Assemblées**

**201 avenue de la Pompignane 34064 MONTPELLIER cedex 2
ou par mail : DAJCPA-assemblees@laregion.fr**



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

GROUPE POLITIQUE

Le Conseil Régional met-il à disposition un espace de travail collectif, dédié au groupe politique auquel appartient l'élu-e ?
 (téléphones fixes, ordinateurs) ?

OUI

Le Conseil Régional met-il à disposition du groupe auquel appartient l'élu-e un équipement technique collectif (mobilier de bureau, ...)

OUI

Montant des crédits pour les moyens matériels alloués au groupe d'appartenance, pour l'année concernée

OUI

Montant consommé pour l'année concernée
 Le reliquat est ré-affecté au budget du conseil régional

MOYENS HUMAINS

La Présidence, l'Exécutif régional, le Bureau de l'Assemblée, les membres de bureau de Commissions Sectorielles bénéficient de l'appui du cabinet de la Présidente et des services administratifs. L'organigramme de l'administration régionale est consultable sur :
<http://www.laregion.fr/les-elu-e-s>

Le conseil Régional met-il à la disposition du groupe politique auquel appartient l'élu-e une enveloppe financière pour l'embauche de personnel recruté par le Conseil Régional au service des élu-es du groupe ?

OUI

Montant des crédits pour les moyens humains alloués au groupe d'appartenance, pour l'année concernée

Montant consommé de ces crédits, pour l'année concernée
 Le reliquat est re-affecté au budget du conseil régional

Quelles sont les personnes embauchées par le groupe politique de l'élu-e ?
 La liste des collaborateurs des groupes politiques de la Région Occitanie est consultable sur :
<http://www.laregion.fr/les-elu-e-s>

AUTRES INFORMATIONS

Précisions complémentaires que souhaite déclarer l'élu relativement aux moyens financiers, matériels et humains mis à sa disposition

Je soussigné-e certifie sur l'honneur que les informations portées au présent document sont sincères et véritables.

Fait à

Le

Signature

